

GRINDLE, Merilee S. Baltimore, *Audacious Reforms, Institutional Invention and Democracy in Latin America*. Johns Hopkins University Press, 2000, 269 p.

Hugo Loiseau

Le projet des Amériques sept années plus tard  
Volume 32, numéro 4, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/704367ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/704367ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Loiseau, H. (2001). Compte rendu de [GRINDLE, Merilee S. Baltimore, *Audacious Reforms, Institutional Invention and Democracy in Latin America*. Johns Hopkins University Press, 2000, 269 p.] *Études internationales*, 32 (4), 837–839. <https://doi.org/10.7202/704367ar>

général touche à des aspects extrêmement divers et que, n'étant pas considéré par les États membres comme un organe représentatif, « l'influence du Secrétariat sur la légitimité du Conseil de sécurité passe essentiellement par l'assistance technique que celui-ci fournit » (p. 10). Pourtant, le rôle du Secrétaire général en matière de maintien de la paix n'est pas négligeable et la Charte organise les rapports entre lui-même et le Conseil. Celui-ci peut déléguer son autorité au Secrétaire général ou lui donner des instructions de faire des rapports. Inversement, le Secrétaire général peut donner son appui à l'action du Conseil en participant à la qualification d'une situation ou à la détermination d'une mesure. D'ailleurs, dans les crises somalienne et rwandaise, on a vu le Secrétaire général proposer l'adoption de mesures coercitives. Son rôle diplomatique a également été important dans sa tentative de différer le déploiement de la coalition alliée au Koweït. Il a aussi un rôle non négligeable dans son évaluation des effets des sanctions prises par le Conseil de sécurité.

Enfin, dans le chapitre relatif au contrôle de la légalité des actes du Conseil, l'auteur écrit notamment que « la distinction entre le respect de la Charte et le respect du droit est ténue » (p. 267), mais les développements auraient sans doute gagné à mieux distinguer un éventuel contrôle de légalité du contrôle de constitutionnalité, le premier renvoyant au respect du droit international, le second au respect de la Charte. Ces deux types de contrôles ne doivent pas être confondus et si un contrôle de constitutionnalité est difficilement

envisageable, on ne voit pas pourquoi le Conseil de sécurité s'affranchirait du respect du droit international général.

Philippe CHRESTIA

Chargé d'enseignement  
Université de Nice-Sophia Antipolis, France

## AMÉRIQUE LATINE

### **Audacious Reforms, Institutional Invention and Democracy in Latin America.**

GRINDLE, Merilee S. Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2000, 269 p.

La démocratie a fait un retour remarqué en Amérique latine depuis les vingt dernières années. Le livre *Audacious Reforms, Institutional Invention and Democracy in Latin America* de Merilee S. Grindle s'inscrit dans la volumineuse littérature sur la transition/consolidation démocratique en Amérique latine. L'auteure explore les tenants et aboutissants des réformes du système politique dans trois pays latino-américains : l'élection directe des postes à la mairie de Buenos Aires en Argentine, la réforme électorale municipale en Bolivie et l'élection directe des gouverneurs et des maires au Venezuela. Comme son titre l'indique, ce livre est consacré à l'analyse de réformes audacieuses qu'entreprirent les politiciens de ces trois pays au cours de la décennie 1990 dans un contexte régional de redémocratisation. Les réformes sont qualifiées d'audacieuses par l'auteure, car elles constituent un paradoxe rarement rencontré dans la vie politique en général : des politiciens au pouvoir qui initient des réformes institutionnelles visant à diminuer leur

propre pouvoir et à décentraliser les décisions. L'objectif du livre est donc clair. Il s'agit de comprendre pourquoi les responsables politiques en Argentine, au Venezuela et en Bolivie ont entrepris ce genre de réformes et, surtout, de rechercher une explication à ce paradoxe dans la littérature de la science politique.

L'objet central de ce livre est de comprendre la création de nouvelles institutions politiques, de voir comment et dans quel contexte la décision de créer de nouvelles institutions a été prise et de voir quelles ont été les conséquences sur la vie politique de ces nouvelles créations. Plus spécifiquement, l'auteure concentre son analyse autour de trois questions : 1) pourquoi des politiciens rationnels issus de la tradition présidentieliste latino-américaine choisissent de renoncer partiellement à leur pouvoir ? 2) qu'est ce qui entre en ligne de compte quant au choix de créer certaines institutions plutôt que d'autres ? 3) comment l'introduction de nouvelles institutions altère-t-elle la nature des interactions politiques ? Pour répondre à cet ensemble de questions, l'auteure a choisi délibérément de confronter deux écoles de pensées de la science politique soit les théories relatives au choix rationnel et les théories issues de l'institutionnalisme. Conséquemment, le modèle d'analyse reflète le choix de ces trois questions de recherche et de ces deux écoles de pensée. En effet, l'auteure met en exergue au moins quatre hypothèses par question de recherche dont deux hypothèses fondées sur le choix rationnel et deux hypothèses sur l'institutionnalisme. Ainsi, le modèle pose trois questions et émet douze hypothèses pour l'analyse comparative

de trois études de cas. Les trois grandes conclusions apportées par l'auteure indiquent premièrement que les politiciens ont des motivations complexes qui reflètent leur ambition personnelle et les conflits politiques persistants de leur société. Deuxièmement, malgré la présence d'institutions destinées à sélectionner la forme et le fond des nouvelles institutions, les élites politiques de chaque pays jouent un rôle significatif dans la structuration des enjeux relatifs à la création de ces nouvelles institutions. Troisièmement, la mise en place de nouvelles institutions instillent de nouvelles règles encourageant l'adaptation des anciennes structures et une nouvelle dynamique politique tout en procurant une nouvelle arène pour revoir les anciens conflits.

L'apport intéressant de ce livre tient en son modèle d'analyse et son objet. Rares sont les livres aussi ambitieux tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. À ce propos, les trois études de cas, qui forment chacune deux chapitres, sont décrites de façon exhaustive et démontrent l'aspect audacieux des trois réformes étudiées. Toutefois, ce livre a les défauts de ses qualités et un des reproches qui puissent lui être adressés est la lourdeur du modèle d'analyse qui tente de couvrir trop de choses. Le livre est peut-être trop ambitieux et cette situation laisse une impression de superficialité de l'analyse proprement dite. Cette impression s'accroît par le fait que les conclusions semblent diluées dans un ensemble de considérations provenant à la fois des trois études de cas, de la douzaine d'hypothèses et des deux écoles de pensée confrontées. De ce fait, les conclusions spécifiques demeurent trop générales.

Cela peut être attribuable à l'absence de revue de la littérature fouillée et le fait que l'auteure se situe mal par rapport aux deux courants de littérature auxquels elle souscrit et utilise tout au long du livre.

Par ailleurs, il aurait été intéressant d'avoir un suivi à moyen terme des nouvelles institutions créées en Bolivie, en Argentine et au Venezuela. L'intérêt est de savoir si, après quelques années, les nouvelles institutions fonctionnent toujours comme au jour de leur création ou bien si, comme au Venezuela, les chefs politiques qui succédèrent aux réformes firent table rase de ces institutions pour en créer eux-mêmes de nouvelles par différents moyens telles la rédaction et l'adoption d'une nouvelle constitution. Enfin, le choix des études de cas et la justification de ces choix auraient eu avantage à être plus étoffé. À mon avis, un paragraphe seul n'est pas assez pour rejeter l'utilité d'étudier des réformes audacieuses qui ont échoué ailleurs en Amérique latine et de les comparer avec des situations de réussite.

Hugo LOISEAU

*Professionnel de recherche – GÉRI  
Institut québécois des hautes études  
internationales, Université Laval, Québec*

**Conservative Parties, the Right,  
and Democracy in Latin America.**

MIDDLEBROOK, Kevin J. (dir.). Baltimore,  
The Johns Hopkins University Press,  
2000, 391 p.

L'étude de la gouverne démocratique est un objet de recherche fascinant et inépuisable. Chaque pays, chaque province, chaque région du monde possède ses particularités qui

font de la démocratie un objet à la fois unique et universel. L'Amérique latine et les pays qui composent cette région n'échappent pas à cette règle semble-t-il. Comparativement, chaque pays latino-américain possède ses propres règles démocratiques, ses propres habitudes électorales, sa propre représentation des intérêts publics dans l'arène politique. Pourtant, malgré ces différences, il est toujours possible de dégager une tendance, sous quelque aspect que ce soit, pour l'ensemble de la région. C'est à cette tâche que s'est attelée une équipe d'auteurs, sous la direction de Kevin J. Middlebrook, sur le rôle particulier des partis de droite en période de transition/consolidation démocratique en Amérique latine. Les auteurs de ce livre examinent ainsi la relation entre la droite et la démocratie en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au El Salvador, au Pérou et au Venezuela au cours des décennies 1980 et 1990. Pour ce faire, ils partent de deux faits. D'une part, en Amérique latine, les alliances entre les classes et les groupes sociaux supérieurs et les forces armées ont été historiquement une des causes importantes d'intervention militaire en politique. D'autre part, depuis les années 1920, les pays ayant un ou des partis politiques nationaux de droite électoralement viables ont vécu des périodes de stabilité démocratique significativement plus longues que les pays ayant des partis de droite plus faibles.

Or, la littérature sur la transition/consolidation démocratique a bien fait ressortir que l'intégration des forces de droite dans les institutions démocratiques au moyen des partis politiques constitue une étape cruciale